

VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)
8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28231 EPERNON cedex
Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 13 FEVRIER 2017**

GD/CJ n° 2017/ 02

Objet de la délibération :

Rapport d'Orientation
Budgétaire
– Prairiales –

Exercice 2017

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice : 29

Présents : 25

Pouvoir : 01

Votants : 26

Date de la convocation :
07/02/2017

L'an deux mille dix-sept, le 13 février à 20h30, les membres du conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Étaient présents :**Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

Françoise RAMOND, Guy DAVID, Béatrice BONVIN, François BELHOMME,

Danièle BOMMER, Jacques MATHIAU, Jean-Paul MARCHAND, Martine GAUTIER, Jean JOSEPH, Rosane BASSEZ, Simone BEULÉ, Paulette CASANOVA, Régine GUITARD, Philippe POISSONNIER, Chantal BREVIER, Claudine BROUSSEAU, Franck DUCOUTUMANY, Sébastien RITTNER, Flavien BLANCHARD, (arrivé à 20h42), Robert STECK, Bruno ESTAMPE, Isabelle MARCHAND, Nathalie VAN CAPPEL, Eric ROYNEL Roland HAMARD

Absents Excusés :Lydie QUAGLIARELLA, pouvoir à Danièle BOMMER
Cendrine CHERGUI**Absents :**

Arnaud BEAUFORT, Didier PHILIPPE

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN

Madame D. BOMMER, Adjointe aux finances commente à l'aide d'un PowerPoint, le rapport d'orientation budgétaire 2017 – Prairiales- qui a été présenté en commission des Finances le 06/02/2017 (document joint).

Les dépenses de fonctionnement ont évolué de la manière suivante :

– les charges à caractère général ont augmenté de 21 000 €, dû essentiellement à des frais d'entretien et des réparations. Le bâtiment a 23 ans et commence à se faire « vieux », des changements de matériel étaient nécessaires ainsi que des mises aux normes. La maintenance est également de plus en plus contraignante. Il y a eu une dépense de 7 000 € en plus concernant les droits de diffusion, avec une taxe de 13 % prélevée sur les entrées.

– Les charges de personnel ont diminué de 25 000 € du fait qu'il y a eu un agent en moins en cours d'année.

Les recettes de fonctionnement ont évolué de la façon suivante :

- la fréquentation des Prairiales a augmenté, certes en occupation gratuite, mais aussi en cinéma. Sur le cinéma, il y avait une moyenne de 100 spectateurs par film, il y en a aujourd'hui 200. Également une augmentation des spectateurs en théâtre, avec une légère

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20170213-D2017_02_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/02/2017

Publication : 22/02/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

baisse des abonnements. La répartition du public est différente (plus de curieux, de familles) et le taux de remplissage en spectacle est de 70 %, ce qui représente une bonne moyenne. Les produits de spectacles ont augmenté en 2016, surtout au niveau du cinéma. Une bonne démarche commerciale est faite par les agents concernant la location des salles.

Il n'existe aucune recette d'investissement, la ville n'ayant reçu aucune subvention.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 15 000 €. Une étude a été menée sur la centrale de traitement d'air.

Pour ce qui est de la fréquentation par type, on notera que 49 % sont dédiés aux associations dont 11 % aux activités occasionnelles gratuites.

Le conseil municipal prend acte que le rapport d'orientation budgétaire 2017 des Prairiales a été présenté et discuté.

FAIT ET DELIBERE A Epernon, 13 février 2017

Le Maire,
F. RAMOND



Extrait Certifié exécutoire par le Maire à la
date du
et publié le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20170213-D2017_02_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/02/2017

Publication : 22/02/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

